



## Les points saillants du budget fédéral 2019

Le sommaire qui suit présente les points saillants du [budget 2019](#) du gouvernement du Canada qui sont pertinents pour le CCDUS et ses intervenants.

### Renforcer la réponse fédérale à la crise des opioïdes

#### Annonce

- 30,5 millions de dollars sur cinq ans, et 1 million par année par la suite, pour des mesures ciblées visant à réduire les écarts persistants dans la réduction des méfaits et le traitement. Plus précisément, le financement appuiera les efforts visant à étendre l'accès à un approvisionnement sécuritaire d'opioïdes sur ordonnance et appuiera également un meilleur accès à la formation sur l'intervention en cas de surdose d'opioïdes et à la naloxone dans les communautés qui ne sont pas desservies.

#### Pertinence

- L'annonce fait suite à des demandes formulées en vue de trouver des façons de remédier à la crise des opioïdes autres que la consommation supervisée et qui s'attaquent plutôt à la toxicité accrue des produits eux-mêmes. Comme l'annonce mentionne un accès élargi à un approvisionnement sécuritaire d'opioïdes sur ordonnance, on peut s'attendre à une expansion des programmes de traitement à l'héroïne ou des programmes du genre (où les participants font l'objet d'une surveillance médicale). Les données obtenues à ce jour avec des projets pilotes de traitement à l'héroïne vont dans le sens de cette approche. Certains acteurs, particulièrement la Canadian Association of People Who Use Drugs, militent aussi pour un approvisionnement sécuritaire sans surveillance médicale, afin d'élargir l'accès à ces produits.
- Une fois réparti entre l'approvisionnement sécuritaire et l'accès à la naloxone, le montant prévu par année ne permettra probablement qu'une expansion limitée et ciblée. Le CCDUS continuera à suivre la situation et restera en contact avec Santé Canada pour en savoir plus.

### Taxation du cannabis

#### Annonce

- Pour le cannabis comestible, les extraits de cannabis et le cannabis pour usage topique, les droits d'accise seront imposés sur la quantité de THC contenue dans le produit final.
- Les sommes payées pour les produits du cannabis peuvent être admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux lorsque ces produits sont achetés à des fins médicales, en vertu de la *Loi sur le cannabis*, à compter du 17 octobre 2018.



## Pertinence

- Le CCDUS a recommandé, dans tous ses mémoires au gouvernement fédéral, que la taxation se fasse selon la teneur en THC. Il s'agit d'une méthode factuelle d'encourager la consommation de produits à faible teneur en THC et de promouvoir un usage de cannabis à moindre risque.
- Quand il était régi par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le cannabis à des fins médicales était admissible au crédit d'impôt pour frais médicaux. Avec la mesure annoncée dans le budget, les personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales profitent des mêmes exonérations fiscales d'avant la légalisation.

## Commerce interprovincial de l'alcool

### Annonce

- Le gouvernement entend supprimer l'exigence fédérale selon laquelle l'alcool transporté d'une province à l'autre doit être vendu ou consigné auprès d'une régie des alcools provinciale.

### Pertinence

- Avec ce changement réglementaire, les consommateurs pourront transporter de l'alcool d'une province ou d'un territoire à l'autre plus facilement. On assistera, en zones limitrophes, à une plus grande concurrence dans les prix pour inciter le consommateur à acheter, ce qui est désavantageux pour les provinces adoptant une approche de santé publique (p. ex. monopole gouvernemental ou prix minimums). La concurrence dans les prix intensifie la pression à abandonner un modèle factuel axé sur la santé publique, au profit d'un modèle à but lucratif.

## Communautés du Nord

### Annonce

- 50 millions de dollars sur 10 ans, et 5 millions de dollars par année par la suite, pour appuyer la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK).
- Engagement à financer la construction et l'exploitation continue d'un centre de traitement de la dépendance au Nunavut (aucun montant spécifié), en partenariat avec le gouvernement du Nunavut et des partenaires inuits.

### Pertinence

- Le CCDUS envisage de s'associer à ITK, notamment en vue d'un possible partenariat avec ITK et la Commission de la santé mentale du Canada pour l'organisation d'un événement dans le nord piloté par des Inuits et abordant l'usage de substances et la santé mentale.
- Le Nunavut ne compte actuellement aucun centre de traitement de la dépendance, ce qui signifie que les personnes doivent déménager dans le sud, souvent à Ottawa, où elles sont séparées de leurs amis, famille et culture. Pouvoir accéder aux services dans le territoire pourrait limiter les bouleversements engendrés et renforcer la pertinence culturelle des services et la capacité communautaire.
- Le CCDUS a signé un protocole d'entente avec le gouvernement du Nunavut en vertu duquel il fournit, à titre d'expert, des consultations et des conseils sur des questions touchant l'usage de



substances. Avec ce protocole, le CCDUS pourra créer des liens avec des partenaires nunavois et ainsi faire en sorte que la conception du nouveau centre s'inspire d'une approche factuelle, notamment en renseignant ces partenaires sur ses produits de connaissance et les mettant en contact avec des intervenants qualifiés du domaine.

## Renforcer les outils de gouvernance des Autochtones

### Annonce

- 78,9 millions de dollars sur sept ans, et 13,7 millions par année par la suite, pour financer les sondages sur les peuples autochtones et l'enquête régionale sur la santé des Premières Nations.

### Pertinence

- L'enquête régionale sur la santé des Premières Nations pose des questions sur l'usage de substances qui permettront de suivre les tendances et contribueront aux initiatives de collecte et de suivi des données du CCDUS.
- Des données fiables et à jour sont essentielles pour évaluer l'incidence de politiques et pratiques, comme la légalisation du cannabis, et orienter les approches factuelles.

## Service pancanadien de prévention du suicide

### Annonce

- 25 millions de dollars sur cinq ans, et 5 millions par année par la suite, pour appuyer un service pancanadien de prévention du suicide bilingue, disponible en tout temps et offert selon plusieurs modes (voix, texto ou clavardage).

### Pertinence

- L'annonce ne précise pas si le service bénéficiera d'une expertise en usage de substances et dans quelle mesure. Cela dit, ce service servira à tout le moins de ressource pour ceux qui ont des pensées suicidaires que pourrait exacerber l'usage de substances.
- L'annonce ne précise pas non plus qui est responsable du projet. Par contre, l'Agence de la santé publique du Canada est l'organisme chargé de mettre en œuvre le Cadre fédéral de prévention du suicide. Le CCDUS a déjà siégé au Groupe de collaboration pancanadien sur la prévention du suicide.

## Santé et mieux-être

### Annonce

- Élargir la liste des services de soins de santé exonérés de la TPS/TVH afin d'inclure les services de soins de santé multidisciplinaires, par exemple lorsqu'un physiothérapeute, un ergothérapeute et un médecin de soins primaires travaillent en équipe.



## Pertinence

- Cet élargissement vise à lever les obstacles à l'accès à des soins multidisciplinaires, en réponse à une demande faite par des personnes qui souffrent de douleur chronique et veulent se soigner autrement qu'avec des opioïdes.

## Soutenir la recherche sur la santé des militaires et des vétérans

### Annonce

- 20,1 millions de dollars sur cinq ans, et 5 millions par année par la suite, versés à Anciens Combattants Canada pour la création d'un centre d'excellence en recherche sur la douleur chronique.

### Pertinence

- Les vétérans courent un risque accru de souffrir de douleur chronique et de faire un usage problématique de substances. Améliorer les options de traitement de la douleur s'inscrit dans une volonté de limiter le recours aux opioïdes. Ce centre de recherche permettra aussi d'étudier l'usage de cannabis pour soulager la douleur des vétérans, groupe qui se démarque par un taux disproportionné d'autorisations pour cannabis médical, pour des quantités disproportionnées.

## Renforcer la GRC

### Annonce

- 77,3 millions de dollars sur cinq ans, et 13,5 millions par année par la suite, pour une application de la loi améliorée à la frontière.

### Pertinence

- Le trafic international de drogues et de précurseurs est préoccupant sur la scène nationale, puisqu'il aggrave la crise des opioïdes et l'usage de méthamphétamine, et sur la scène internationale, en raison des exportations de cannabis.
- Le CCDUS est membre du Comité consultatif sur les drogues de l'Association canadienne des chefs de police. Nous collaborons aussi avec Sécurité publique Canada : nous avons notamment organisé conjointement des rencontres, comme le Symposium sur le cannabis de février 2019, qui ont spécifiquement porté sur le trafic international.

## Soutien pour les organisations des sciences, de la recherche et de la technologie

### Annonce

- Jusqu'à 40 millions de dollars sur deux ans, assortis d'un montant recueilli par le Fonds canadien de recherche sur le cerveau de la Fondation Neuro Canada.
- 100,5 millions de dollars sur cinq ans pour Génome Canada.



## Pertinence

- Les connaissances sur l'usage de substances se développent rapidement dans deux domaines, la neuroscience et l'épigénétique. Investir dans ces domaines pourrait nous amener à mieux comprendre l'usage de substances et les interventions qui sont efficaces.
- Le budget ne prévoit aucun financement supplémentaire pour les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour soutenir la recherche sur le cannabis. Ce financement aurait permis de bonifier certains projets réalisés en partenariat avec les IRSC, plus particulièrement d'accroître le nombre de subventions d'équipes et d'étendre la couverture géographique. Les IRSC et le CCDUS continueront à envisager des moyens de financer d'autres subventions.

## Congé parental payé pour les chercheurs étudiants

### Annonce

- Le gouvernement fournira 37,4 millions de dollars sur cinq ans, et 8,6 millions par année par la suite, aux conseils subventionnaires fédéraux pour étendre la période visée par le congé parental de 6 à 12 mois.

### Pertinence

- Compte tenu des partenariats financiers entre le CCDUS et les conseils subventionnaires, le CCDUS devra déterminer comment ou si les nouvelles dispositions adoptées s'appliqueront aux projets qu'il finance en tout ou en partie.

## Logement

### Annonce

- Engagement d'aller de l'avant avec la Stratégie nationale sur le logement, dont l'annonce de Vers un chez-soi, un nouveau programme de 2,2 milliards de dollars pour contrer et réduire l'itinérance lancé le 1<sup>er</sup> avril 2019.

### Pertinence

- Un logement stable joue un rôle important dans l'accès aux services et le rétablissement.

## Renforcement du processus d'ACS+

### Annonce

- Le budget a été soumis à une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour s'assurer que les investissements soutiennent l'équité et la diversité de la population canadienne.

### Pertinence

- Les Canadiens vivent différemment les effets de l'usage de substances. L'ACS+ est donc essentielle pour s'assurer que les investissements rejoignent les divers groupes et aient l'incidence voulue.
- Le CCDUS inclut l'ACS+ à son travail. Nous pourrions nous inspirer, pour nos processus, de l'analyse présentée dans le budget pour la planification stratégique et financière.



ISBN 978-1-77178-550-1

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2019



Centre canadien sur  
**les dépendances et  
l'usage de substances**

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme digne de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.